

Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

FAITS SAILLANTS DU 7 MAI 2020

Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd’hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

- Le premier ministre souligne la cérémonie tenue hier pour honorer les six militaires décédés, à laquelle il a pu assister;
- Les militaires ont répondu à l’appel ici également :
 - En Ontario, 265 militaires ont été déployés dans cinq résidences;
 - Dans le Nord, 200 Rangers ont été déployés;
 - Plus de 670 membres de l’armée ont été déployés dans 20 CHSLD au Québec. La semaine prochaine, 1 350 militaires auront été affectés pour soutenir jusqu’à 25 établissements;
- Questionné quant à des masques N95 qui ont été rejetés par le Canada, il affirme que nous avons reçu des millions de pièces d’équipements de la Chine. Certaines livraisons n’étaient pas à la hauteur de nos normes et de nos attentes. Nous allons recevoir des livraisons presque tous les jours dans les mois à venir en provenance de la Chine.

Prime aux travailleurs essentiels

- Le premier ministre reconnaît le travail incroyable des travailleurs de première ligne. Ces derniers méritent d’être payés convenablement. Les provinces et territoires vont bonifier les salaires des travailleurs essentiels et le gouvernement est à finaliser les détails de cette aide. Cette entente est le fruit d’un travail de collaboration;
- « Si vous risquez votre santé et que vous êtes payés au salaire minimum, vous méritez de gagner plus. »;
- Il s’agit d’un investissement de 4 milliards de dollars, financé à 75 % par le fédéral;
- Questionné quant à l’aide aux livreurs, commis d’épicerie et autres employés, M. Trudeau affirme que ce sont les provinces qui décideront des personnes pouvant bénéficier de cette aide.

Réouverture de l’économie

- Le premier ministre affirme qu’on aura besoin de faire beaucoup plus de dépistage dans les mois à venir. Le fédéral va continuer de travailler avec toutes les provinces à cet égard;
- Un programme fédéral qui s’applique partout ne serait pas la bonne solution puisque les provinces ont leurs particularités en matière de dépistage;
- Il se questionne à savoir comment revenir plus forts, mais aussi différents économiquement. Il sera question d’une économie plus verte et plus numérisée;
- Le premier ministre réitère sa confiance dans le secteur de l’énergie, dont le pétrole. Nous avons besoin de ces familles et travailleurs en Alberta et ailleurs. Le gouvernement va les appuyer puisque ce sont des alliés essentiels dans la transformation de notre économie;
- Il est très important de pouvoir soutenir l’industrie des médias. Ceux-ci sont plus indispensables maintenant que jamais. Le gouvernement a proposé des mesures importantes et entend continuer de le faire.

Du côté du premier ministre, François Legault :

État de situation

- 121 nouveaux décès, dont 119 dans la grande région de Montréal (2 631 décès au total);
- 35 238 cas confirmés (911 cas de plus qu'hier). De ce chiffre, il y en a au moins 8 600 qui sont guéris (et certains n'ont pas été testés);
- 1 836 hospitalisations (diminution de 4);
- 224 personnes aux soins intensifs (11 de plus);
- Statistiques quant aux 2 631 personnes décédées :
 - Aucune n'avait moins de 30 ans;
 - Les 30-39 ans représentent 0,2 % des décès;
 - Les 40-49 ans représentent 0,6 % des décès;
 - Les 50-59 ans représentent 1,5 % des décès;
 - Les 60-69 ans représentent 6,5 % des décès;
 - Les 70-79 ans représentent 17,4 % des décès;
 - Les 80-89 ans représentent 40,1 % des décès;
 - Les 90 ans et plus représentent 33,5 % des décès;
 - En somme : 91 % des personnes décédées avaient 70 ans ou plus. Les plus jeunes sont moins à risque, mais on ne peut pas dire que le risque est à zéro. La question se pose quant à l'endroit où on trace la ligne, puisque ce n'est pas une science exacte. Le directeur national de santé publique, Dr Arruda, évalue un risque contrôlé, raisonnable, faible pour les personnes de moins de 70 ans. Pour les personnes de 60 à 69 ans qui sont en bonne forme, le premier ministre ne considère pas que ce soit une bonne idée de les empêcher de retourner travailler.

Report de l'ouverture des écoles, services de garde et commerces dans le grand Montréal

- En introduction, le premier ministre a souhaité revenir sur les principes qui guident son gouvernement dans les décisions qu'il a prises et qu'il continue de prendre. Avant de décider de déconfiner (relativement à la réouverture des écoles, commerces, etc.), son équipe s'assure que la contagion est sous contrôle (ratio R0) et qu'il y a une disponibilité au niveau des lits dans la région en question :
 - Ces deux critères sont satisfaits en dehors du grand Montréal;
 - Dans le grand Montréal, nous sommes autour de R1. Les CHSLD ont été exclus du calcul de la mesure. Les résidences pour personnes âgées (RPA) sont toutefois incluses. La contagion est stable, mais nous ne sommes pas au R0. Pour ce qui est des lits, il y en a environ 1 000 de disponibles. Par contre, il n'y a pas suffisamment de personnel pour ces lits et c'est pourquoi nous avons le défi d'augmenter le nombre d'employés, surtout dans la grande région de Montréal.
- Compte tenu de la situation difficile à Montréal et surtout en raison du manque de personnel, M. Legault et Dr Arruda ont décidé ensemble de **reporter d'une autre semaine l'ouverture des commerces, des écoles et des services de garde dans le grand Montréal. Cette ouverture est maintenant prévue pour le 25 mai 2020, conditionnellement à ce que la situation du grand Montréal s'améliore d'ici là.**

Système de la Santé et des Services sociaux

- Nous en sommes actuellement à 11 600 employés absents dans le secteur de la Santé et des Services sociaux. Parmi les employés présents, 50 % travaillent à temps partiel, voire 60 % dans les CHSLD. Le gouvernement estime donc nécessaire de bonifier immédiatement la rémunération du personnel pour encourager le travail à temps plein et favoriser la rétention;

- Le premier ministre annonce donc des primes additionnelles, représentant près de 70 millions de dollars, qui se veulent un incitatif destiné pour que les gens reviennent au travail et travaillent à temps plein (36,25 heures par semaine);
- Le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, Christian Dubé, en donne les détails :
 - Tous les salariés qui offriront une prestation de travail à temps plein dans les CHSLD recevront 100 \$ par semaine, toutes catégories d'emplois confondues et toutes régions confondues;
 - Pour ceux qui travailleront à temps plein dans un CHSLD infecté (soit ayant au moins un cas de COVID-19), il y aura une prime additionnelle de 200 \$ après deux semaines consécutives à temps complet et une autre prime additionnelle de 400 \$ après quatre semaines consécutives à temps complet;
 - On parle donc de primes pouvant atteindre jusqu'à 1 000 \$ par mois. Pour un préposé aux bénéficiaires (PAB), cela représente environ 30 % d'augmentation.
- Ces mêmes mesures monétaires seront appliquées dans les centres hospitaliers désignés de zone rouge dans la grande région de Montréal, selon les mêmes conditions, mais pour les catégories d'emplois suivantes :
 - Infirmières et infirmiers (incluant les cliniciens et les auxiliaires);
 - Inhalothérapeutes;
 - Préposés aux bénéficiaires;
 - Préposés à l'entretien;
- Par équité, des subventions seront versées aux résidences pour personnes âgées, aux ressources intermédiaires de type familial et aux CHSLD privés, afin que ces milieux soient en mesure d'offrir les mêmes bonifications à leur personnel;
- De plus, tous les salariés du réseau de la Santé et des Services sociaux qui accepteraient de transférer temporairement d'une région vers Montréal, Laval ou la Montérégie (régions chaudes) pour venir prêter main forte recevront un montant de 2 000 \$ par mois, lequel peut s'ajouter aux primes énoncées plus haut;
- En posant ces gestes importants, le gouvernement espère renforcer la présence au travail et encourager une plus grande disponibilité du personnel, ce qui contribuera à accroître la capacité de dispenser des soins de qualité et sécuritaires, le tout au bénéfice des patients vulnérables. M. Dubé reconnaît néanmoins que la sécurité et l'accès à des équipements de protection adéquats demeurent la priorité;
- Questionné quant aux agences de placement, le ministre Dubé a précisé que l'objectif était de ne pas passer par les agences qui sont un « mal nécessaire » depuis un certain temps. Son gouvernement préférerait donner l'argent directement à l'employé plutôt que de passer par l'agence. Toutefois, étant donné la pénurie de personnel, tout ne sera pas révolutionné demain matin. L'objectif est de bien rémunérer nos gens et ça fait longtemps que le gouvernement en parle. Ces primes devraient engendrer des changements dans la chaîne de commandes au cours des prochains mois.

Tests

- M. Legault rappelle qu'une autre des conditions du déconfinement est d'augmenter le nombre de tests effectués. Auparavant, approximativement 6 000 tests étaient effectués par jour, alors que mardi dernier, un peu plus de 10 000 prélèvements ont été effectués. L'objectif demeure de doubler le nombre de tests. À ce jour, le Québec a réalisé 37 000 tests par million d'habitants. À titre de comparatif, il nous donne les chiffres suivants :
 - 25 000 par million d'habitants en Ontario;
 - 24 000 par million d'habitants aux États-Unis;
 - 21 000 par million d'habitants au Royaume-Uni;
 - 17 000 par million d'habitants en France.

Divers

- Questionné quant à la situation de l'entreprise Aldo, qui s'est placée à l'abri de ses créanciers, et quant à l'existence d'un plan en cas de faillite des entreprises, le premier ministre a indiqué que le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, avait mis en place des mesures complémentaires à celles annoncées par le fédéral. Il a également précisé que des gens d'Investissement Québec parlent présentement avec des centaines d'entreprises et que tout sera fait pour sauver le maximum d'entre elles, surtout celles qui ont une importance stratégique comme une entreprise de la taille d'Aldo;
- Concernant l'existence de contradictions dans les différentes annonces relatives aux gens entre 60 et 70 ans, le D^r Arruda précise ce qui suit :
 - Depuis le début, la situation évolue. Nous ne sommes pas dans le même contexte que celui qui existait au début de la pandémie, alors que les gens n'avaient pas compris le concept de la distanciation sociale. On essaie aussi d'équilibrer les risques de santé créés par la maladie infectieuse avec les autres effets pervers du confinement;
 - Les personnes de moins de 70 ans, qui sont en bonne santé, peuvent aller travailler, moyennant la mise en place de mesures;
 - Si la garde des enfants devient un phénomène essentiel pour que les parents puissent aller au travail, les gens en bas de 70 ans en bonne santé, qui veulent aller garder leurs petits-enfants, pourront le faire, moyennant certaines conditions;
 - Malgré tout, ce ne sera pas le temps d'inviter les grands-parents à souper si ce n'est pas pour garder les enfants;
- En réponse à une question, le premier ministre a confirmé qu'il souhaitait accélérer la construction d'infrastructures et voir s'il est possible d'augmenter le nombre de travailleurs dans l'industrie de la construction;
- En réponse à une autre question, il a confirmé que cela prendra des années afin de retrouver la situation budgétaire que le Québec avait en 2019.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux.

Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

Nous vous invitons également à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.